



Cumul stage+ emploi pour un mineur

Par **MurdockK**, le **04/06/2013** à **20:13**

Bonjour, rnvoilà le topo :rnJ'aimerais embaucher à temps partiel un jeune de 16-17 ans (16 ans révolus en tous cas), quelques heures le week-end (6-7 heures) pendant l'été. rnrnOr, il est en stage à plein temps en semaine (35 heures), dans un autre établissement. Le stage compte-t-il dans son temps maximum de travail (ce qui m'interdit de l'embaucher) ou non ?rnrnMerci d'avance pour l'éclairage que vous pourrez m'apporter sur ce point.

Par **moisse**, le **05/06/2013** à **07:41**

De toutes façons le mineur ne peut travailler le WE s'il a déjà un emploi en semaine.rnSinon, avec autorisation de l'inspection du travail, on peut porter le total hebdomadaire à 40 h, soit un supplément de 5 h.rnLe lien classique à reconstituer :rn<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/duree-du-travail,129/le-temps-de-travail-des-jeunes-de,1023.html>

Par **MurdockK**, le **05/06/2013** à **10:14**

Merci pour votre réponse.rnrnJ'ai bien compris la limite sur le plan de contrats de travail, mais en l'occurrence il s'agit du cumul d'un stage non rémunéré, sans contrat de travail mais avec convention, et d'un contrat de travail à proprement parler.rnrnJe précise que l'idée ici n'est pas de "tirer" au maximum sur la corde, mais d'employer pour l'été un jeune homme que nous avons connu en tant que stagiaire au printemps.rnCes chevauchements des deux contrats porterait sur trois semaines en juillet. Au mois d'août, son stage étant terminé, il serait employé

une vingtaine d'heures par semaine.

Par **moisse**, le **05/06/2013** à **10:31**

Sauf s'il s'agit d'un emploi présentant des risques particuliers ou impliquant:
* des connaissances professionnelles spécifiques
* des opérations de manutention
Il ne doit pas y avoir grand risque à établir un CDD à temps partiel de quelques heures/semaine.

Par **Murdock**, le **05/06/2013** à **10:44**

Il s'agit d'un poste de réceptionniste en hôtellerie, sur lequel il ne sera jamais seul.
Merci beaucoup.